

LE COMITE REGIONAL SUD A SIX ANS

Rapport du Président du Comité régional Sud (Provence, Alpes, Côte d'Azur) de la FFESSM pour l'A.G. du 18 novembre 2023 au Cannet des Maures (83),

Mesdames et Messieurs les Présidents(es) de Clubs,
Mesdames et Messieurs les Responsables de S.C.A.,
Chères et chers licenciés de notre région SUD,

Je vous remercie beaucoup pour votre présence, en effet ce type de réunion annuelle statutaire et administrative, paraît à nombre d'entre vous particulièrement fastidieuse et rébarbative, je le reconnais volontiers ! C'est pourquoi j'aimerais la rendre beaucoup plus attractive afin que notre Assemblée Générale soit considérée comme un événement annuel de rencontres et d'échanges conviviaux entre tous les membres d'une même association partageant la même passion pour notre univers aquatique et subaquatique. C'est ce que vous êtes et ceux pour quoi nous existons.

Nous sommes une jeune association de SIX ans, née de parents relativement âgés : cinquante ans pour Côte d'Azur et soixante ans pour Provence Alpes, avec un vécu important et riche d'expériences, utilisons cet atavisme comme d'un avantage pour nous construire une nouvelle identité jeune adaptée à notre temps le XXI^{ème} siècle, le début du troisième millénaire ! Pour ce faire je compte sur vous, en fait notre comité compte sur vous tous sur votre dynamisme et votre conscience de faire partie d'un nouveau jeune « TOUT ». Ce ne sera pas facile, mais je suis aidé et soutenu dans cette tâche par tous les membres du Comité Directeur, avec entre autres le Président Adjoint, le Secrétaire Général et le Trésorier adjoint. Les Présidents des Commissions Régionales et les Présidents de nos six CODEP ne ménagent pas leur effort, ainsi que notre C.T.S. Yann RUELLO, et nos deux salariées pour faire évoluer l'aura et la crédibilité de notre région vis-à-vis des institutionnels et au sein de notre fédération.

Pour qui concerne nos deux salariées, nous avons toujours Elisabeth en télétravail et une petite nouvelle depuis le mois de juin Madame Fay CHOUKRI, que vous avez pu rencontrer lors de votre enregistrement ce matin. L'ancienne forme la nouvelle et je pense que nous aurons dans peu de temps un binôme performant. Je les remercie pour leur investissement à nos côtés.

Pour cette année 2022/2023, nous avons délivré 17 176 licences, soit une progression de 3,6 % par rapport à l'année dernière avec 15 jours effectifs de moins puisque cette saison s'est terminée, comme vous le savez tous le 31 août 2023. Nous avons délivré 245 licences de plus qu'en 2018 ! Pourquoi j'ai choisi la saison 2018

tout simplement parce que nous avons fait 90 licences de plus qu'en 2019. Je suis conscient que ce n'est pas grand-chose, mais c'est un inversement de courbe que je souhaiterais durable, surtout après nos deux saisons impactées par la pandémie de la COVID19.

Dans le même temps nous avons délivré 11 114 brevets toutes commissions confondues, sur 64538 délivrés par notre fédération, nous représentons donc 17,22% de l'activité nationale de notre fédération ce qui n'est pas négligeable.

A ce jour nous comptons 332 membres, un chiffre légèrement en baisse depuis notre A.G. 2022. Nous avons 237 Clubs au lieu de 241 et 95 S.C.A. au lieu de 99, soit une perte de 8 membres

Les faits marquants de cette saison écoulée sont :

- le vol par effraction dont nous avons été victime durant le week-end des 5 et 6 novembre 2022. Nous avons subi quelques dégradations plus importantes que le vol en lui-même. Nous avons été remboursés par notre assurance et nous ne subissons qu'un préjudice minime. L'auteur a été interpellé par la Police. Il a été identifié grâce à un relevé A.D.N. et sera jugé par le Tribunal Judiciaire de Marseille le 22 novembre 2023.
- la démission de notre Trésorière Générale en date du 19 juin 2023. Elle a été remplacée par le Trésorier Adjoint Monsieur Bernard ROUX et par moi-même. Pour toutes demandes d'explications complémentaires je suis à votre disposition.
- Notre participation au Conseil Maritime de Façade Méditerranée, Madame Nicole BOULAY a été élue comme représentante de notre fédération et je suis son suppléant dans le Comité de Pilotage de cette instance.

Notre Comité est de plus en plus sollicité par les organismes institutionnels pour faire entendre la voix des plongeurs, apnéistes, nageurs en eaux libres, etc...

Nous participons toujours au Comité de Pilotage des ateliers territoriaux pour la gestion durable des sites de plongée de notre façade maritime dirigé par **l'O.F.B. et la D.I.R.M.M.**, nous avons eu plusieurs réunions cette saison pour des projets visant la mise en place de mouillage écologique.

Nous avons participé à des réunions avec l'Agence de l'Eau et d'autres partenaires pour la rédaction d'un fascicule à destination des élus locaux de notre région pour valoriser notre littoral en respectant l'environnement, celui-ci devrait être édité début 2024.

Nous avons été invités à une réunion du CEREMA, Centre d'Etude et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité, et l'Aménagement. C'est un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires. Le sujet en était l'évolution du trait de côte (érosion de notre littoral). Une intervention a été particulièrement intéressante sur la protection de nos plages par les feuilles mortes de posidonies.

Nous sommes toujours en contact avec plusieurs services du Conseil Régional pour nos activités sportives, pour nos activités subaquatiques maritimes nous sommes membre du Parlement de la mer inauguré le 1^{er} décembre 2022 par Monsieur MUSELIER, dans le Collège de la protection de l'environnement. Nous sommes également consultés car le conseil régional souhaite s'investir dans la filière professionnelle de la plongée sous toutes ses formes ; plongée loisirs diplômés d'états (C.R.E.P.S.), scaphandriers (I.N.P.P. et E.N.S.), etc....

Notre comité poursuit sa politique et s'investit dans le sport pour tous et plus particulièrement dans le HandiSub, les Jeunes, la Féminisation, la sécurité du pratiquant, le haut niveau et le sport santé.

-1) Nous poursuivons notre engagement dans le HANDISUB.

Le nombre de formations est toujours en évolution dans nos départements pour permettre à un plus grand nombre de Clubs et S.C.A. de s'ouvrir à cette activité. Notre référent régional Yann STREBLER, s'investi chaque année dans le stage formation en cascade du mois d'aout au C.R.E.P.S. d'Antibes, avec cette fois la participation de membres des fédérations Belge et Luxembourgeoise dans le cadre du projet ERASMUS + dont notre siège national en est à l'origine.

-2) Nous avons pu réaliser une fois encore la journée « CIGALIA ».

L'organisation a été réalisée par l'équipe des A.J.S. sous l'égide de Bruno BOZON. Celle année elle a eu lieu à la Ciotat le 17 juin 2023, environ 80 mineurs ont pu participer aux différents ateliers : Bio, Baptêmes scaphandre, Souterraine, Apnée, Nage avec palmes, Secourisme, etc.... Merci à Bruno et tous les bénévoles qui l'ont entouré ainsi qu'à la Mairie de la Ciotat et plus particulièrement Monsieur Richard MOLINES l'adjoint au sport.

Après plusieurs années de contacts récurant, nous avons pu enfin rencontrer la direction de l'U.N.S.S. pour l'académie de Provence grâce à Guillaume CHEMIN notre Président de la Commission Régional N.A.P., nous devrions avoir deux rendez-vous le premier le 3 avril 2024 en piscine, et le second dans le courant du mois de juin en mer, pour faire connaitre nos disciplines. Le Directeur UNSS et son adjoint ont été reçu au siège du Comité, j'avais demandé aux Présidents des commissions régionales NAP, Bio, Hockey et Apnée d'être présents avec moi afin de pouvoir présenter leur discipline chacun pour ce qui les concerne.

-3) La féminisation est toujours un objectif d'actualité pour notre région.

Nous avons cette année 34 % de licenciés féminines, soit un petit pour cent de plus que le taux national. Nous avons réalisé l'opération que je vous ai annoncée lors de notre Assemblé Générale précédente, à savoir rendre 10 euros à toutes les féminines ayant pris leur licence entre le 15/09 et le 31/12/2022. Nous avons rédigé à la main environ 2500 chèques de 10 € nominatifs transmis aux responsables de Clubs et de S.C.A., cela a été un travail long et fastidieux. Cette opération ne sera pas reconduite, nous réfléchissons sur d'autres idées.

-4) La sécurité du pratiquant de nos activités est toujours une priorité.

Toutes nos commissions, la technique, les culturelles, et les sportives et celles de services (médicale et juridique) œuvrent dans ce sens.

La commission technique en est la cheville ouvrière avec ses formations de cadres, initiateurs, N4-GP, MF1, qui assurent la pérennité de nos formations de plongeurs dans les clubs. Ces plongeurs peuvent ensuite participer sereinement à toutes les activités en scaphandre de nos commissions culturelles et autres à leur guise.

Je n'oublie pas les formations T.I.V. qui contribuent également à une meilleure sécurité dans le cadre de la gestion des équipements sous pressions de nos clubs.

Toutes nos autres commissions assurent le même service pour la sécurité des pratiquants avec la formation de leurs cadres : moniteurs et moniteurs-entraîneurs.

Ils sont tous titulaires des différents R.I.F.A. correspondant à chacune de nos activités, brevet dont la première partie est le P.S.C.1, brevet de secourisme de la sécurité civile que nos comités départementaux peuvent délivrer s'ils ont constitué une équipe de formation validée par leur préfecture.

-5) Sur le plan compétitif,

Nous constatons que nos disciplines de compétition sont toujours performantes pour que certain de nos athlètes soient inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (S.H.N.), à savoir :

- Pour l'apnée : 27 S.H.N. au niveau national, dont 11 du comité Sud (8 féminines et 3 hommes) soit 40,74 % avec la réalisation de podiums internationaux en eau libre et en piscine,
- Pour la N.A.P. : 48 S.H.N. au niveau national, dont 26 du comité Sud (15 féminines et 11 hommes) soit 54,16 % dans seulement trois clubs de la région, le C.C.N.P. à la Ciotat, le P.A.N. à Aix, et le Spondyle Club à Antibes,
- Pour le Hockey Subaquatique : 57 S.H.N. au niveau national dont seulement 3 féminines en région Sud, toutes licenciés au H2Sub. Une d'entre elles a fait partie de l'équipe vice-championne du monde cette année.

Nous avons également une équipe vice-championne du monde de Photo sous-marine cette année à Cuba dans le courant du mois d'octobre.

Mais les Présidents de ces commissions ont dû vous parler de cela mieux que moi ce matin lors de leur compte rendu d'activité.

-6) Pour le Sport Santé,

Nous poursuivons nos efforts pour faire perdurer ces formations qui doivent nous permettre de faire changer de paradigme nos activités subaquatiques car elles peuvent apporter beaucoup de bien-être. Nous connaissons les vitamines A, B, C, et même la verte (Green) pour l'apport de la nature, et bien maintenant à nous de mettre en œuvre la « vitamine bleue » pour tous en formant les encadrants de nos disciplines au sport santé. Notre C.T.S. Yann Ruello s'est grandement investi dans cette formation avec une équipe de médecins motivés. L'année dernière, il a validé 15 brevets d'encadrants sport santé sur 16 participants. Il est en train de travailler pour faire une liste des encadrants déjà formés dans notre région à mettre en corrélation avec une liste des maisons de sport santé de la région. Nous avons prévu une nouvelle formation sport santé pour les 8 et 9 décembre 2023 dans les locaux

marseillais de notre comité. Il a fait évoluer la formule et vous verrait avec lui l'organisation de ces journées.

-7) Pour le développement durable,

Nous poursuivons les travaux avec le conseil maritime de façade méditerranéenne pour l'élaboration des instruments d'orientation de la politique nationale pour toutes les côtes méditerranéennes. Nous participons toujours aux ateliers territoriaux pour la gestion durable des sites de plongée de notre façade conjointement avec les Présidents de nos CODEPs littoraux, la D.I.R.M.M. et l'O.F.B. Sur ce sujet nous avons participé à une nouvelle réunion le 16 novembre, avant-hier, organisée par ces deux entités à l'occasion du festival GALATHEA à Hyères.

-8) Dans le cadre de notre activité plongée scaphandre,

Notre région est toujours très active dans ce domaine, je ne vais pas reprendre les chiffres dont vous a fait part notre Président de Commission Technique qui comme les autres vous a exposé les résultats de sa commission ce matin.

Pour rappel bref la saison dernière nous avons délivré 9555 brevets tous niveaux confondus et cette année 2022/23 nous en avons délivré 9654 soit une progression de 1%. Pour ce qui concerne les brevets délivrés par la C.T.R. elle-même (MF1, N4, I.C., T.S.I., T.I.V., et ANTEOR) il y en a eu 459 cette année au lieu de 323 la saison dernière soit une progression de 42 %.

Ces chiffres sont la preuve tangible de l'attractivité de notre région pour la plongée scaphandre et du dynamisme de nos encadrants. Je tiens donc tout particulièrement à remercier tous nos clubs et toutes nos structures commerciales ainsi que tous nos nombreux cadres techniques qui participent à la vie et à l'essor de notre Comité régional.

Nous persévérons dans notre politique de promotion de nos activités fédérales régionales en tentant de les médiatiser au mieux.

-1) **Nous reconduisons pour cette nouvelle saison** notre campagne de promotion publicitaire dans le magazine « PLONGEZ » avec toujours une publicité pleine page avec une photo attractive différente à chaque parution avec la mention « PLONGEZ AU SUD »

-2) **Nous sommes présents en ce moment même** au festival international **GALATHEA** à Hyères avec le Comité Départemental du Var dans un stand commun animé par les membres de ce CODEP.

-3) **Le site internet de notre région ainsi que notre page Facebook** sont toujours mis à jour par notre secrétaire général Laurent COLIN. Vous pouvez les consulter chaque fois que vous aurez une question sur les activités régionales, vous y trouverez la réponse. Sinon vous avez la rubrique « POSEZ UNE QUESTION » en bas de la page d'accueil de notre site et le Président de la Commission concernée par votre interrogation vous répondra.

-4) **Notre numéro SIX du magazine AQUASUD.** Bernard ROUX, notre trésorier-adjoint a accepté d'être encore le maître d'œuvre et la cheville ouvrière de

ce numéro six dont nous n'avons pas encore défini le fil rouge qui nous permettra de mettre en avant toutes les activités de nos commissions et les vôtres dans vos Clubs et S.C.A. Vous devez tous avoir reçu au moins deux exemplaires du numéro cinq. J'en profite pour vous demander de bien vouloir nous faire connaître vos éventuels changements d'adresse car certains de nos envois postaux nous reviennent « non distribué » et c'est dommage.

-5) La Grotte COSQUER et sa reconstitution dans la Villa Méditerranée par la société KLEBER-ROUSSILLON. Nous sommes toujours partenaire de cette société qui attire chaque jour plus de touristes du monde entier dans notre belle région. D'ailleurs La direction de cet établissement a reçu et fêté son millionième visiteur le vendredi 6 octobre 2023 soit après seulement 16 mois d'existence.

Cette année encore nous avons organisé et réalisé une journée « baptêmes » pour les visiteurs de la grotte dans le bassin situé sous le porte-à-faux de la Villa Méditerranée.

Le premier juillet, une cinquantaine de moniteurs bénévoles ont baptisé 86 visiteurs. Nous avons dû interrompre cette journée à 18H00 en raison des graves troubles à l'ordre public qui se sont déroulés sur tout le territoire national à ce moment-là. Nous n'avons pas pu atteindre les 100 baptêmes prévus car la Grotte a fermé ses portes. Nous avons rangé notre matériel et nos bénévoles qui devaient bénéficier d'une visite gratuite et d'une collation pour bien finir la journée ont dû rentrer chez eux. Je remercie Pierre MEDALIN qui a de nouveau accepté la charge de cette lourde organisation et la responsabilité de Directeur de Plongée. Je n'oublie pas, non plus, les quelques cinquante moniteurs et bénévoles qui, par leur gentillesse et leur bonne humeur, ont su donner un sourire radieux à tous les baptisés de la journée.

Je remercie également la S.C.A. connu sous le nom « le Bateau Jaune », sur le vieux port de Marseille pour son aide logistique durant toute cette journée (prêt de matériel et gonflages).

Il nous a été demandé de reconduire cette opération en 2024 en espérant que cette belle journée fatigante se finisse mieux que la précédente pour tous nos bénévoles.

Nous avons toujours comme charge la gestion des subventions accordées par l'Agence Nationale pour le Sport (A.N.S.) pour nos CODEPs et Clubs.

Pour la campagne 2023, nous avons mis en place trois soirées d'informations en visio-conférence à jours et heures différentes pour toucher le plus de monde possible afin d'aider les clubs à utiliser le compte ASSO et à remplir leur demande correctement pour que leurs dossiers ne soient pas rejetés pour des vices de forme. Je ne vous cache pas que notre investissement et plus particulièrement celui de notre C.T.S. Yann Ruello n'a pas été couronné de succès. C'est dommageable, en effet nous avons reçu 37 dossiers de demande de subventions, 4 ont été rejetés car non éligible pour vices de forme, 10 dossiers éligibles mais non retenu car ne correspondant pas aux critères de priorisation du P.S.F. et de la note de cadrage de la fédération, enfin 23 ont été éligibles et ont fait l'objet d'une proposition de subvention envoyé vers le national.

Vous comprenez ainsi mieux pour quelle raison nous allons persévérer pour l'année 2024 et réitérer la mise en place de trois réunions d'informations pour vous aider à remplir vos dossiers. Nous vous communiquerons les dates de ces soirées d'informations en temps et heures, il est important que vous participiez, que vous posiez des questions et que nous ne soyons plus obligés de refuser des dossiers pour des vices de forme.

En conclusion, avec vous et pour vous, clubs et S.C.A., pour tous nos licenciés, votre Comité régional se mobilise pour faire évoluer au jour le jour l'image de nos activités. A terme, il nous faut absolument arriver à un changement de paradigme : toutes nos activités ne sont pas à risque, au contraire elles sont salutaires à notre santé, le HandiSub en est un exemple depuis plus de dix ans, le sport santé également plus récemment.

Mais il nous faut aller plus loin, la bonne santé humaine ne peut se concevoir sans la bonne santé du vivant en général. L'engagement de toutes nos commissions, **notre engagement** dans la protection de la biodiversité de notre environnement de prédilection participe à la sensibilisation du grand public sur l'harmonie des écosystèmes du milieu aquatique. Notre Comité régional SUD FFESSM, en collaboration avec l'O.F.B. et la D.I.R.M.M. favorise les pratiques respectueuses de la biodiversité et participe fortement à l'éducation environnementale de nos pratiquants, mais pas que !!! En effet, ces derniers partagent leurs expériences et leurs vécus avec leurs proches, ainsi un nombre exponentiel de citoyen est touché par ces informations.

Que nous le voulions ou pas, que nous le sachions ou non, nous sommes responsables de ce que sera demain. Nous devons unir nos efforts pour restaurer l'inclusion de l'homme en phase avec la nature et maintenir ainsi sa santé grâce aux bienfaits physique et mentaux de nos activités aquatiques et subaquatiques

Je vous remercie de votre écoute patiente, et vous dit à l'année prochaine,

Fédéralement, bien à vous tous,

Jean-Claude JONAC
Président du Comité Régional SUD